

M. Doug Neil (Moose Jaw): Monsieur l'Orateur, je suis bien aise de pouvoir participer au débat sur le bill C-58. A l'exception de la peine de mort, de l'avortement, la question qui fait l'objet du présent bill a sans doute donné lieu à un plus gros volume de correspondance que toute autre qui a été débattue à la Chambre depuis que j'ai été élu député en 1972.

Les lettres que j'ai reçues concernaient pour la plupart le cas de *Reader's Digest*. Toutes, sauf une, s'opposaient à la mesure à l'étude. J'ai reçu moins de lettres au sujet de la revue *Time*, mais encore une fois, de toutes les lettres reçues, une seule était d'accord avec cette mesure.

M. Baker (Grenville-Carleton): Et elle venait de l'éditeur.

M. Neil: Mon honorable ami nous dit qu'elle venait de l'éditeur. J'ai lu avec beaucoup d'intérêt les observations que le ministre a formulées le jeudi 8 mai dernier et qui sont consignées au hansard. Je tiens à citer un extrait de la page 5592, soit le premier paragraphe de son discours qui se lit comme il suit:

Il me semble évident que dans toute société libre, les magazines ont une influence marquée sur le développement de la culture, la conscience nationale, le libre jeu des idées et des échanges de vues et l'esprit critique des citoyens. On pourrait prétendre que les magazines exercent à cet égard une influence moins directe que la télévision ou les films, mais cela dépend en grande partie des goûts et des circonstances. Il est certain, que si l'on se fie aux opinions énoncées par les centaines de personnes qui m'ont écrit au cours des derniers mois au sujet de modifications éventuelles à la législation fiscale touchant les annonces publicitaires diffusées par les périodiques, les magazines jouent un rôle essentiel du point de vue du développement et de l'enracinement d'une culture et d'une identité canadienne distinctes.

J'ai été frappé par l'expression «société libre», car c'est le sujet de préoccupation de tout homme, femme et enfant aujourd'hui; une société libre, société où existent la liberté d'expression, la liberté de mouvement, en toute quiétude et la liberté de lire tous les livres, magazines, périodiques ou journaux de son choix. Ce sont toutes là des libertés qui sont chères aux Canadiens. Nous devrions évoluer dans une société libre qui engendre un climat propice au développement naturel et graduel d'une culture, qui ne soit pas entravée par une législation et une réglementation du gouvernement.

On ne peut pas réglementer la culture par des lois. Tout ce qu'un gouvernement peut faire, c'est créer une atmosphère favorable à l'épanouissement de la culture personnelle. Dans un pays aussi jeune que le Canada, la culture doit évoluer avec le temps. Elle provient du mélange des idées et des coutumes des différentes ethnies que représentent les immigrants venus au Canada pour déverser leurs pensées, leurs idées et leur culture dans le creuset de notre société.

Contrairement à ce que dit le ministre, le bill C-58 ne renforcera pas la culture ni l'identité canadiennes. L'unique but de ce bill est d'aider l'industrie canadienne des périodiques. L'évolution culturelle est secondaire; c'est un aspect négligeable aux yeux du gouvernement. J'aimerais encore citer un extrait de la page 5592 du hansard; le ministre a dit ceci en parlant des périodiques canadiens et de l'industrie.

Les difficultés qu'elle connaît nous préoccupent, mon ministère et moi, depuis un certain temps; il y a plusieurs mois que nous travaillons, en collaboration avec ladite industrie, à élaborer un plan d'action destiné à résoudre certains de ses problèmes. Les modifications législatives proposées dans le bill sont, à mon avis, un élément important de ce plan d'action et sont essentielles au succès de celui-ci. ... Cette décision n'est pas négative si elle donne des résultats positifs, lorsqu'on la considère comme une étape dans l'instauration d'un programme

Périodiques non canadiens

d'aide gouvernementale efficace aux périodiques canadiens, programme dont je vous parlerai un peu plus loin.

En d'autres termes, le gouvernement ne se préoccupe pas de l'aspect culturel de l'industrie de l'édition. Il tient à aider les maisons d'édition et les périodiques qui paraissent actuellement au Canada.

● (2020)

Plus loin dans son discours, le ministre a dit que le *Time* et le *Reader's Digest* avaient un avantage injuste sur les périodiques canadiens. Quel est cet avantage? Selon mon interprétation de la loi canadienne, les périodiques étrangers sont sur un pied d'égalité avec le *Maclean's* et les autres revues canadiennes. Leur seul avantage, ils l'ont par rapport aux autres revues étrangères. Alors, où est le problème?

Pourquoi l'industrie de la revue canadienne est-elle en difficulté, si elle l'est? Après avoir entendu le député de York-Simcoe (M. Stevens), je doute qu'elle le soit vraiment, à en juger par les profits de *Maclean's-Hunter*, par exemple. Ce n'est pas le manque de ressources publicitaires.

Ce matin, je suis allé feuilleter le dernier numéro du *Maclean's*, à la bibliothèque du Parlement. La publicité occupe entre le tiers et la moitié de la revue à mon avis, c'est plus que la plupart des autres revues n'en contiennent. Si les gens achètent des revues, c'est essentiellement pour lire les articles, non pour la publicité, et c'est franchement ennuyeux d'avoir à chercher entre les réclames la suite des articles.

Je le répète, les gens achètent des revues pour lire les articles, et c'est là que les revues canadiennes ont perdu du terrain. Ces revues ne publient pas des articles que l'ensemble de la population trouve intéressants ou instructifs. Ils publient des articles qui dans bien des cas témoignent de parti-pris et dans d'autres ne formulent que des critiques, des articles qui ne présentent jamais nos hommes publics, notre société ou notre mode de vie sous un jour flatteur. Si ces magazines se plaignent d'un maigre tirage, ce n'est pas selon moi la faute de la concurrence, mais de leurs directeurs qui négligent de prendre le pouls du public pour savoir ce qu'il veut.

J'aimerais commenter un certain nombre d'autres observations faites par le ministre pendant le débat. Comme l'indique le hansard du 8 mai, à la page 5593, il croit que l'opinion des lecteurs canadiens sur le monde est influencée par les périodiques américains. Les Canadiens sont certes assez intelligents pour lire des périodiques étrangers, qu'ils soient américains, français, allemands ou autres, et comprendre que dans la plupart des cas, ces périodiques peuvent avoir tendance, du moins dans leurs éditoriaux, à prendre parti pour le pays où ils sont publiés. Les Canadiens adultes sont certainement des gens intelligents qui peuvent juger les articles contenus dans ces magazines et tirer leurs propres conclusions.

Récemment, j'ai eu l'occasion de parler à un groupe de militaires, qui m'ont dit tout de suite: «assurez-vous de voter contre ce projet de loi parce que nous ne voulons pas voir disparaître le magazine *Time*.» Je les ai interrogés, et ils m'ont répondu qu'ils reconnaissaient que *Time* était quelque peu préjugé en faveur des États-Unis, mais par ailleurs, que c'était le seul magazine où ils pouvaient obtenir une vue d'ensemble de ce qui se passe dans le monde; ils savent faire la part des choses et jugent que ce magazine demeure toujours une source valable d'information. Le gouvernement est-il obligé de protéger le public